



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE  
RAVALEMENT DES FAÇADES INTÉRIEURES  
COUR - MATERNELLE FRANKLIN-ROOSEVELT  
PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ ELIEZ SAS.**

**DÉCISION N° AU-19-302  
EN DATE DU 09 AOUT 2019**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°4935 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Christophe BOISSIERE, 9<sup>ème</sup> Adjoint au Maire ;

**VU** l'avis d'appel public à la concurrence envoyé au journal LE MONITEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET DU BATIMENT, MAPA ONLINE et au Profil Acheteur de la Ville, le 17 avril 2019 ;

**CONSIDÉRANT** l'offre de la société ELIEZ SAS jugée économiquement la plus avantageuse au regard des critères de jugement ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** le marché relatif aux travaux de ravalement des façades intérieures et cour de l'école maternelle Franklin-Roosevelt avec la société ELIEZ SAS, domiciliée, 30 bis rue du Bailly – 93210 LA PLAINTÉ SAINT DENIS représentée par Monsieur SCHMOLL Alain, Président directeur général.

Le montant total du marché s'élève à 64 894.55 € HT (77 873.46 € TTC).

La durée des travaux est fixée à six semaines à compter de l'ordre de service de démarrage, période de préparation non comprise de deux semaines.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
l'Adjoint au maire chargé du cadre de vie, de la  
propreté et des déplacements,

**Signé**

**Christophe BOISSIERE**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20190809-Imc1H6555H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 09/08/2019  
Date de Publication : 09/08/2019